

8<sup>e</sup> R  
932.01

r c w e t z e l

La méchanceté



Quintette

01183-8891-0211-10

10

# La Méchanceté

13-14

Éditions Grasset  
 1 rue de la Harpe  
 75001 Paris  
 Tél. : 01 47 35 50 00  
 Les deux tomes  
 La Méchanceté  
 des hommes  
 Éditions Grasset  
 Paris 1988  
 ISBN : 978-2-246-02111-0  
 Dépot légal : septembre 1988



8°R  
93201

01 - 13 - 10 - 1986 - 28 114

Éditions Quintette

5, rue d'Uzès  
75002 Paris  
Tél. : (1) 42.36.26.62

Tous droits réservés  
La Méchanceté  
Marc Wetzel  
Éditions Quintette  
Paris 1986

ISBN : 2-86850-008-0

Dépôt légal septembre 1986



9°8  
10280

Marc Wetzel

## La Méchanceté

91-1340-1986-28114

Marc Wozniak

La Méchanceté

Éditions Quinotto

N. rue d'Alsace

13002 Paris

Tel : (1) 42.26.24.62

Tous droits réservés

La Méchanceté

Marc Wozniak

Éditions Quinotto

Paris 1986

ISBN : 2-62890-008-0

Dépot légal septembre 1986



J'ai pour ami, depuis longtemps, un honnête homme, qui aurait fait davantage honneur à son destin en se faisant la nette crapule que tout en lui l'invitait à devenir. Mais non. Pourtant, tout en lui y était : souplesse, inventivité, prestesse, rareté, courage, et l'aisance exclusivement déployée aux extrêmes. Or, de la parfaite ordure que tous ces dons profilaient, *rien* : il est le cœur complet, et ce en coupe comme au suivi. C'est même à peine si, devant les laborieux poseurs de mort qui promènent partout leur dard de trop, soucieux comme porcs au sommet de mettre les petits néants dans les grands, il ricane. A ce miséricordieux-là, je dédie ce que j'aurais dû comprendre.

J'ai pour moi, depuis longtemps, un honneur  
de faire, par moi-même, tout ce que je  
peux, et de ne pas attendre d'autrui.  
C'est pourquoi, quand on me propose  
de faire quelque chose, je me mets  
à l'œuvre, et je ne cesse de travailler  
jusqu'à ce que je sois parvenu à  
mon but. C'est ainsi que j'ai pu  
acquiescer à l'œuvre de Dieu, et  
qu'il m'a donné sa sainte grâce.  
C'est pourquoi, quand on me propose  
de faire quelque chose, je me mets  
à l'œuvre, et je ne cesse de travailler  
jusqu'à ce que je sois parvenu à  
mon but. C'est ainsi que j'ai pu  
acquiescer à l'œuvre de Dieu, et  
qu'il m'a donné sa sainte grâce.

## I N T R O D U C T I O N

La désuétude du terme « méchant » est évidente, et parler de « méchanceté » ne fait guère sérieux. L'enfant qu'on dit méchant ou qui nous dit méchants parle comme un enfant. Le pénitent qui bat sa coulpe et s'accuse lui-même de méchanceté nous paraît avoir mis en premier lieu son intelligence en pénitence. Quant au fanatique, qui voit de la méchanceté partout où il ne peut convaincre, il ne peut par principe nous convaincre de la méchanceté même qu'il dénonce. Au mieux, l'emploi du mot « méchant » est reçu comme une interprétation ludique, inoffensive, de la violence. Au pire, seuls sont réputés méchants ceux qui en conservent le mot à la bouche et l'idée en tête. L'idée même de méchanceté fait donc rire les cyniques et grincer les bonnes âmes ; quant au méchant (qui n'existerait donc plus), la fantomatisme du terme qui le désigne lui octroie une légitimation inespérée.

### Une idée inutile ?

L'idée même de méchanceté rencontre trois objections fortes : d'abord le monde humain est devenu trop compliqué pour l'artisanat de la méchanceté ; seul le violent, moins amateur, plus performant, plus au fait du jeu social est pris au sérieux. Ensuite la complexité croissante de l'âme humaine fait d'une « volonté méchante » une explication par trop simpliste, sommaire, des initiatives agressives ou destructrices : même pour cerner Caïn, le vocable « méchant » paraît franchement naïf, réducteur, puisque Caïn avait déjà un inconscient (et de contenu respectable, puisqu'il avait pour parents les premiers parents), ce que le mince verdict de « méchanceté » ne prend pas la peine de prendre en compte. Enfin, et surtout, le diagnostic de méchanceté paraît être le comble de l'inobjectivité, puisqu'il n'analyse le constat du recours de l'homme au mal qu'en termes de jugement de valeur, et qu'il crée donc, de toutes pièces, ce qu'il prétend se contenter de circonscrire.

Ces objections de bon sens sont estimables. Il est d'abord vrai que la complexité du monde humain oblige à différencier finement ses zones cruelles ou incontrôlées. « Le méchant » n'explique rien, et pour s'expliquer sur le mal, mieux vaut appeler les malfaisants par leurs noms spécifiques : délinquant, bourreau, sadique, terroriste, tyran,

maître chanteur, psychopathe, hérétique, pervers, traître ou salaud... Cette compartimentation ayant le mérite de suivre pas à pas la pluralité des lieux et des strates sociales où la malfaisance va déployer son talent (là où le diagnostic monocorde de « méchant » ne différencie personne qui vaille). Si l'on demande ce que tous ces gens ont en commun (espérant que leur commune « méchanceté » va être concédée), il est bien sûr répondu : la violence. Pour désigner distinctement celui qui travaille sciemment et efficacement à la déstabilisation de la personne d'autrui, « violent » est sur toutes les lèvres (même si, peut-être, « méchant » est en même temps entre toutes les tempes). Et c'est au point que voir partout des violents, c'est lucidité. Mais voir partout des méchants, c'est paranoïa.

Il est vrai que la « violence », réputée claire et distincte, facilite la tâche du jugement : le violent est d'abord la violence qu'il fait, et il nous rend l'incalculable service de pouvoir être jugé sur pièces. Ainsi, tout embarras de casuiste est levé, puisque ce que voulait faire le violent est parfaitement déchiffrable dans ce qu'il aura fait, et le discernement de ses intentions et buts y gagne incontestablement en fonctionnalité. Voir en lui un « méchant », au contraire, ce serait obliger à reconstituer laborieusement une secrète et indéchiffrable malveillance sous la malfaisance manifeste, et transformer en forteresse inexpugnable le laboratoire clandestin de sa responsabilité intime. Quelle malveillance, diront les experts pressés de la violence, cache donc votre intention de réhabiliter le concept de méchanceté ? N'y a-t-il rien de plus méchant que de rendre la violence injugeable en la déclarant méchante ? Ainsi le méchant est d'abord celui qui veut voir les autres comme des méchants qu'ils ne sont pas, puisque n'est méchant que celui qui les veut tels. Ainsi choisit-on, dans un consensus de dénomination qui arrange tout le monde, le terme « violent » pour envelopper la généralité du mal que l'homme fait délibérément à l'homme : il permet d'évacuer la question de son bien-fondé, de spécifier immédiatement le « type de violence » dont il s'agit, et de catégoriser sans reste le cas examiné.

La seconde objection — prendre au sérieux la notion de méchanceté serait nier tous les progrès de la psychologie et de la sociologie — est plus sérieuse : l'âme est complexe, tout ce qu'elle représente n'est pas d'origine consciente, et tout ce qu'elle se fait faire n'est pas non plus incontrôlable. Et puis, il y a l'environnement qui, traçant les autoroutes de la raison, trace aussi les fines pistes de la déviance. La « société » nous prédispose à nos prédispositions mêmes au mal, et le « psychisme » s'organise selon des lois qu'il ne saurait saisir. La « méchanceté » est tout autant un effet qui s'ignore qu'une cause qui

se décontenance. Tous les discours psycho-sociologiques rejettent donc, avec d'honnêtes raisons, le qualificatif « méchant » aux temps héroïques où l'on pouvait cerner une pure et simple volonté mauvaise, en ignorant les fixations, compulsions, régressions, identifications, projections, annulations, obsessions, compensations, etc., dont tout psychisme moyen a désormais le droit de scander sa propre histoire. D'ailleurs, dit le psychologue, « méchant » ne dit rien sur ce qui a rendu méchant, et ne dit rien non plus sur les performances exactes du méchant. En appeler à la « méchanceté », c'est court-circuiter l'édifice psychique par une morale qui n'est qu'un de ses symptômes, et c'est ne rien savoir pronostiquer : votre « méchant », là, que va-t-il faire ? On n'en sait rien. Mais en l'appelant par son nom, pervers, terroriste, délinquant, on peut prévoir ce qu'il fera de lui-même et le type de mal qu'il ne pourra guère s'empêcher de commettre.

Mais ceci prouve trop, car le violent serait en effet par ces moyens expliqué et prévu s'il consentait à rester la chose explicable et prévisible qu'on lui *offre* d'être. Mais l'on peut précisément appeler « méchant » celui qui n'ignore rien des explications psycho-sociologiques de la violence, et compte bien tirer parti de cette gratuite exploration de lui-même. Il serait naïf de nier la virtuosité avec laquelle le mal intègre toute nouvelle connaissance du mal, et la psychologie n'ignore pas la vulgarisation réussie de ses propres réussites. Certes, tous les pervers ne sont pas à la fine pointe de la recherche sur la perversité, mais leur ignorance de leurs propres mécanismes ne les transforme pas plus que la connaissance qu'ils en auraient ne les empêcherait d'y ajouter le grain de sel de leur liberté. Tout méchant sérieux, même de moyenne envergure, sait mieux que quiconque ce qui le pousse à l'être, et détermine mieux que quiconque le bénéfice qu'il compte tirer de son serment tranquille de le demeurer. La psychologie explique très bien le mal qu'au bout du compte on ne peut s'empêcher de faire, et dénonce à juste titre l'illusion de liberté, d'auto-détermination au mal, qui fait la caution intime du violent, mais elle ne dit rien sur le mal qu'on décide de ne pas s'empêcher de faire, et dont on tient soi-même pour illusoire la liberté qu'on y attache, qui est le mal de méchanceté proprement dit. Le méchant reconnaît volontiers qu'il est pour une bonne part le simple jouet de ses tendances et des courants socio-historiques qui le portent, mais il peut toujours vouloir être le clown lucide de ses propres conditionnements, et surtout il ne tient qu'à lui de lancer ses propres motivations au mal à la découverte de l'inconnu, inventant « à la régulière » des malveillances inédites qui prendront tout le monde (y compris l'homme conditionné en lui) de court.

La dernière objection est elle aussi consistante : « méchant » qualifie au lieu d'expliquer. Et c'est vrai : qualifier quelqu'un de « méchant » sous-entend qu'il faudrait ne pas l'être. Le terme est explicitement moral et religieux, il ne désigne qu'en dénonçant. « Il est méchant » signifie que s'il l'est librement (ce qui est incontestable), il ferait mieux d'utiliser sa liberté pour faire le bien. C'est en effet sortir de la stricte objectivité que de déclarer que le bien est préférable au mal, et que donc on ne peut qualifier un méchant sans qualifier en même temps le mal qu'il est censé faire. Mais l'idée de méchanceté est-elle donc à ce point inobjective ?

Jouons un instant la carte du bon sens, et demandons à quiconque : « En quelles occasions avez-vous été victime de la bonté d'autrui ? » Quelles réponses entendra-t-on ? Peut-être un copieux héritage attendu, et légué finalement à un organisme humanitaire ? Ou bien un laborieux gaffeur nous ayant importuné de son amour ? Ou peut-être un odieux pardon venu d'un rival exécrationnel ? Ou la concurrence déloyale d'un tiers désintéressé proposant pour rien l'aide même que nous nous apprêtions à tarifier ? Le bon sens a raison : de la bonté, seul le méchant a lieu de se plaindre.

Et pour l'autre question, « De combien de méchancetés d'autrui à votre égard avez-vous eu à vous réjouir ? », la réponse est claire : infiniment peu. Sinon quelques masochistes bêlant après leur monstre de berger, quelques « méchants doubles » parasitant le déploiement même de la méchanceté, et quelques pieux cyniques criant « bien joué » au garrot qui les broie, à part eux donc, qui affirmera objectivement la neutralité du méchant ?

Car le méchant est une bête sérieuse, qui sait mieux que d'autres les conditions de présentation et de circulation de l'objectivité : savoir s'en tenir à l'objet, feindre de se décentrer de son intérêt propre, provoquer l'approbation spontanée par connivence bien dosée, c'est là le savoir minimal du méchant. Le pervers s'en tient objectivement à son scénario (il ne sort jamais du sujet), le bourreau ne sert que l'intérêt collectif, et le terroriste joue sur les milliards de mains qui prendraient volontiers la place de la sienne sur la détente. La méchanceté opérationnelle, dignement fonctionnelle, sobre et efficace, revendique pour elle-même l'objectivité dont les bonnes âmes refusent de se prévaloir pour la juger. Nul ne pourrait jouir d'être méchant s'il pouvait douter de l'objectivité de cette possibilité.

## L'enfant, le pénitent, le fanatique

On peut montrer que la méchanceté est une catégorie originale des rapports humains, et préciser cette originalité : la méchanceté déploie une violence contradictoire.

L'enfant nomme « méchant » tout adulte maniant à son égard sans nuance l'interdiction. Mais a-t-il tort ? Car qui juge-t-il ainsi ? Celui dont la force, incommensurablement supérieure à la sienne, paraît rester sur ses positions négatrices en dépit de tout, même de la pitié que pourtant sa supériorité rendrait possible. Le parent a la raison, et se comporte pourtant comme une sorte de frère aîné, arrogant, sûr de soi, tâtilon, réservant tout son sens critique pour autrui, propriétaire de son versant de l'interdit comme s'il n'avait jamais dû, en son temps, fréquenter l'autre. L'enfant dit donc « méchant » à cet adulte qui précisément lui donne en spectacle l'opposé du sens critique et de l'impartialité auxquels il prétend l'éduquer. L'enfant reconnaît donc, par là, non la simple force qui l'écrase, mais bien la contradiction interne de cette force, et c'est pourquoi il la nomme « méchante ». Car l'enfant voit qu'elle se contredit bien, cette force parentale : elle présente la défense comme venant de plus haut qu'elle, comme un insaisissable sacré, et s'acharne pourtant à l'incarner exhaustivement. Elle éduque l'enfant à la liberté, mais la déprécie en lui montrant qu'il la tiendra d'elle. Enfin, elle raisonne l'enfant et lui accorde le droit à la raison tout en affirmant que l'enfant n'a pas lui-même de vision raisonnable de ses droits. C'est ainsi que l'enfant saisit la méchanceté qu'il dénonce au cœur d'elle-même : dans l'emprise qu'elle ne peut déployer qu'en se contredisant.

Il en est de même du pénitent, de l'ascète qui se déclare lui-même méchant, à humilier, qui accuse directement sa volonté d'être mauvaise. A-t-il tort de se déclarer « méchant » ? Non, car il se saisit lui-même contradictoire, puisque c'est sa volonté mauvaise elle-même qui s'accuse de l'être (et se vit elle-même comme une injustice vivante et criante à amender et à punir). Le pénitent sincère ne peut faire pénitence, c'est-à-dire se punir d'être un méchant, sans cesser d'être au moins en ce domaine méchant : son repentir ne peut être que contradictoire et, se saisissant comme une machine professionnelle du repentir, il nomme sa propre contradiction en s'accusant de méchanceté.

Et on peut dire enfin de même du fanatique. Il se voit entouré de méchants incrédules à exterminer. Mais a-t-il tort de voir en eux des méchants ? Car qu'est-ce qu'un fanatique ? Quelqu'un dont la conviction est convaincue d'être la raison. Mais pourquoi s'acharnerait-

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

